



**CANNABIS SANS FRONTIÈRES**  
(ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE)  
MOUVEMENT POUR LES LIBERTÉS

Lundi 12 avril 2010

## **Communiqué N°33 : POUR LA LIBÉRATION IMMÉDIATE DE BERNARD RAPPAZ**

### **RÉVISION DU PROCÈS, REMISE EN LIBERTÉ, GRÂCE EXCEPTIONNELLE, AMNISTIE PARTIELLE OU TOTALE ... D'AUTRES SOLUTIONS EXISTENT POUR UNE VÉRITABLE JUSTICE**

Lentement et sûrement, un innocent est mis à mort par la justice du Valais

Il a été condamné injustement à la prison ferme pour 5 ans et 8 mois. Incarcéré le 20 mars 2010, il a immédiatement entamé une grève de la faim pour obtenir une décision concernant sa demande de révision du procès. Depuis plus de 20 jours, Bernard Rappaz a cessé de s'alimenter.

Ce n'est pas la narcodictature de Birmanie, ni le régime des mollahs en Iran, pays d'éliminations par procès simulacres ou incarcérations dans des geôles d'un autre âge. Nous n'évoquons rien de tout cela, puisque nous sommes au cœur de l'Europe, dans l'un des plus vieux états constitués du monde. Nous sommes en Suisse, pays du secret bancaire, de l'horlogerie et du chocolat.

Plus de 20 jours dans un silence médiatique mortuaire, que la gouvernance suisse appréciera, ces deux semaines furent éprouvantes d'inhumanité. Pour combien de jours encore ?

La Suisse est un pays de receleurs honteux : receleurs de l'argent des trafics d'armes, de drogues, et d'êtres humains. C'est [Jean Ziegler](#), l'un des rares helvètes reconnus pour sauver le peu d'honneur qui reste à cette confédération dévouée aux hommes d'affaires, qui dénonce ce système.

Un vieil adage policier préconise de toujours chercher à qui profite le crime. Donc demandons-nous à qui profite la prohibition ? A qui profite l'économie souterraine ? Dans quelles banques échoue l'argent sale issu des trafics ?

A qui profite l'arrestation d'un paysan ?

La prohibition profite aux organisations criminelles mafieuses qui "blanchissent" l'argent des trafics dans les "respectables" banques suisses, celles-là même qui soutiennent et financent les plus virulents prohibitionnistes, comme Blöcher et compagnie... C'est cela que Bernard Rappaz a entrepris de dénoncer et faire évoluer à la fin des années 90 par son combat politique et paysan, cela qui lui vaut tous ces ennuis judiciaires. Deux poids, deux mesures ? Un partisan de la non-violence, défenseur des libertés, pionnier des alternatives écologiques lourdement condamné, tandis que les fossoyeurs de la démocratie continuent d'avoir pignon sur rue...

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <[contact@cannabissansfrontieres.org](mailto:contact@cannabissansfrontieres.org)> ; <http://cannabissansfrontieres.org>

La révision de son procès donnerait lieu à la mise en cause de la procédure et des zones troubles qui ont permis la condamnation du « Gandhi du chanvre » à cette peine inacceptable par son importance, lorsque l'on compare aux autres condamnations pour les mêmes délits en Suisse. Sans doute ce nouveau procès permettrait aussi d'observer certains dysfonctionnements, mettant en lumière une justice du « parti pris » coupable, cherchant plutôt pour l'exemple un bouc émissaire expiatoire, une victime de la vindicte judiciaire. Avec cette lettre, nous protestons fermement contre cet « assassinat politique programmé », puisque pour le moment les autorités n'ont toujours pas répondu à la demande de révision de son procès déposée le 1er février par l'avocat de Bernard Rappaz. Cette révision entrainerait certainement une réponse différente de celle mise en application le 20 mars 2010.

Dans l'attente d'une réaction des autorités helvétiques, une campagne internationale de pression et de « jeûne solidaire » avec Bernard Rappaz se mobilise par soutien à une victime de l'acharnement judiciaire rendu possible par la législation rétrograde, que la Confédération Helvétique a institué en 2001

Il est temps d'en finir avec des lois répressives, inefficaces et nuisibles dont le seul intérêt est de vouloir faire croire à une domination du problème, ce qui est loin d'être le cas.

2010 année du cannabis.

Contact Presse : Farid / 06 14 81 56 79

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <[contact@cannabissansfrontieres.org](mailto:contact@cannabissansfrontieres.org)> ; <http://cannabissansfrontieres.org>